



Points saillants

Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique



Référence :

FARA, 2014. *Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique: Points saillants.* Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), Accra, Ghana.

Le FARA encourage l'utilisation judicieuse de ce document. Une citation exacte est requise.

Forum pour la recherche agricole en Afrique

12 Anmeda Street, Roman Ridge

PMB CT 173, Accra, Ghana

Téléphone: +233 302 772823 / 302 779421

Fax: +233 302 773676

Email: info@faraafrica.org

www.faraafrica.org

ISBN978-9988-8523-7-0 (print)

ISBN 978-9988-8519-6-2 (pdf)

Conception : BluePencil Infodesign, Hyderabad, India (www.bluepencil.in)

Impression : Pragati Offset, Hyderabad, India (www.pragati.com)

Points saillants

Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique



Forum pour la recherche agricole en Afrique

12 Anmeda Street, Roman Ridge

PMB CT 173, Accra, Ghana

2014

Messages clés

- La science peut et devrait conduire la transformation agricole et sociale en Afrique.
- La science au service de l'agriculture en Afrique est trop importante pour être externalisée. Les dirigeants africains doivent assumer la responsabilité relative au rôle de la science dans la société.
- La science est essentielle pour préserver et exploiter le riche héritage biologique, ainsi que les connaissances indigènes et locales de l'Afrique.
- La transformation agricole en Afrique ne prendra pas corps sans la réalisation du potentiel des femmes et des jeunes.
- L'heure est à présent venue d'accroître les investissements dans la science au service de l'agriculture en Afrique étant donné que les pays ont les moyens et les possibilités d'investir et d'obtenir des retours sur investissement.
- La solidarité africaine dans le domaine de la science est une dimension importante de la stratégie pour exploiter le pouvoir de la science.

Préambule



Les impressionnantes performances économiques de l'Afrique, soutenues pendant plus d'une décennie, ont suscité de l'optimisme au sujet de la réalisation de la vision d'un continent à l'abri de la faim et des formes extrêmes de pauvreté. La répartition des avantages découlant de la résurgence de l'Afrique n'a toutefois pas été équitable. Les pauvres qui se trouvent concentrés dans les zones rurales et qui dépendent de l'agriculture ont été laissés pour compte. Une autre préoccupation tient également à la question de savoir si, oui ou non, l'Afrique sera en mesure de soutenir ce niveau de croissance sur le long terme.

Ces préoccupations sont légitimes et méritent une grande attention. La réponse essentielle visant à s'attaquer à ces préoccupations tient à la transformation du secteur agricole, en augmentant de façon substantielle sa productivité, en réformant les institutions connexes afin d'accroître la compétitivité, en particulier celle du secteur privé, et en changeant l'image de l'agriculture pour en faire une affaire plutôt qu'un mode de vie.

Il existe des signes encourageants qui ont trait au fait que les nations africaines reconnaissent une fois de plus l'importance de l'agriculture en tant que locomotive clé non de la croissance tout court, mais d'une croissance inclusive et plus durable. La Déclaration de l'Union africaine, qui fait de l'année 2014 l'année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique, est un témoignage de l'engagement renouvelé en faveur de ce secteur.

L'élaboration de l'Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique (*Agenda scientifique*) sous les auspices du FARA est une étape importante sur le chemin de la transformation de l'agriculture de l'Afrique. Cet Agenda scientifique est d'autant plus important qu'il est un agenda que l'Afrique s'approprie et conduit. Pendant une très longue période, l'Afrique a externalisé l'essentiel des travaux de la science au service de son agriculture, sapant ainsi sa propre capacité à mettre pleinement cette science au service de l'amélioration des moyens de subsistance de sa population, en particulier dans le sens de l'obtention de solutions qui s'attaquent aux besoins spécifiques à l'Afrique.

Ce fut pour moi un privilège de présider le Panel d'experts qui a réuni les documents de discussion et, par la suite, le

présent document de l'*Agenda scientifique*. Ce que j'ai trouvé plus gratifiant dans l'exercice de ce rôle est l'intérêt exceptionnellement important manifesté par les parties prenantes africaines pour cet Agenda scientifique et son appropriation par elles. Cet état de fait me rassure de ce que le présent *Agenda scientifique* atteindra son but visé. Ceci est d'autant plus important que les tentatives passées entreprises pour réaliser ce type d'exercice n'ont pas suscité cette attente.

Cela étant, je souhaiterais indiquer que le présent *Agenda scientifique* continental ne se traduira par l'émergence de nations fortes et une amélioration des conditions de vie des peuples africains que s'il est soutenu par un investissement cohérent consacré à la science au service de l'agriculture pour le développement et suscite la réforme des institutions connexes. L'on s'attend au fait que l'essentiel de ces investissements vienne de sources publiques et privées nationales. Leur mobilisation va requérir la transposition de cet agenda-cadre dans les stratégies et plans d'action nationaux. La prochaine étape de ces actions va requérir autant de soutien politique financier et de la part des parties prenantes que celui axé sur l'élaboration du document de l'agenda continental lui-même.

Je félicite le FARA pour avoir réussi à coordonner l'élaboration du présent *Agenda scientifique*. De même, je félicite la Commission de l'Union africaine et l'Agence de planification et de coordination du NEPAD pour avoir reconnu le potentiel qu'a la science de changer la donne et de faire en sorte qu'elle soit intégrée de manière stratégique dans l'agenda de transformation agricole du continent ancré dans le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA).

Dr Kanayo F. Nwanze

Président, Fonds international de développement agricole

Président du Panel d'experts commis à l'élaboration de l'Agenda scientifique

Avant-propos



Le présent Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique a été conçu au moment le plus opportun dans l'histoire de l'Afrique. Les économies de toute l'Afrique sont en croissance, l'agriculture est en hausse, mais les attentes en ce qui concerne l'agriculture sont toujours grandes, en raison du fait que l'Afrique demeure le continent le plus en proie à l'insécurité alimentaire et que la durabilité environnementale pose de plus en plus problème. La population mondiale s'accroît et à l'horizon 2040, lorsqu'elle atteindra selon les estimations 9 milliards, l'Afrique devrait émerger comme étant le grenier du monde, en raison de ses vastes ressources terrestres et hydriques non exploitées. Ce destin inéluctable suscite d'importantes attentes par rapport aux capacités scientifiques et technologiques de

l'Afrique. Le défi pour l'Afrique consistant à subvenir à ses propres besoins alimentaires et à devenir un grand fournisseur de produits alimentaires au monde est exacerbé par la nécessité de produire des aliments plus sains, plus sûrs et plus nutritifs, en utilisant moins de terre, d'eau, de produits chimiques, en produisant moins de déchets et en émettant moins de gaz à effet de serre. C'est la raison pour laquelle l'Afrique s'est engagée résolument à élaborer un Agenda scientifique assorti d'une vision définie à juste titre ainsi qu'il suit : « À l'horizon 2030, l'Afrique assure sa sécurité alimentaire et nutritionnelle, devient un acteur scientifique mondial et le grenier du monde ».

L'Agenda scientifique représente une opportunité certes tardive, mais urgente et réalisable, qui s'offre à l'Afrique pour qu'elle accomplisse sa destinée. Il articule la science, la technologie, la vulgarisation, les innovations, la politique et l'apprentissage social que l'Afrique doit mettre en application afin d'atteindre ses buts agricoles et de développement généraux. L'Agenda scientifique est donc conçu comme un

moyen de soutenir la mise en œuvre du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), qui est le cadre plus large pour la transformation de l'agriculture en Afrique. La science et la technologie sont une composante essentielle de la stratégie du PDDAA visant à promouvoir une transformation sociale et économique tirée par l'agriculture. À cet égard, l'Agenda scientifique identifie un ensemble de questions et d'options pour accroître et approfondir les contributions de la science à l'agriculture en Afrique aux niveaux local, national, régional et continental. La vision de l'Agenda scientifique se conforme et contribue à la Stratégie de l'Union africaine en matière de science, de technologie et d'innovation pour l'Afrique (STISA) et à l'Agenda 2063. En élaborant l'Agenda scientifique, le Secrétariat du FARA a travaillé de concert avec les parties prenantes, afin de produire le « Consensus d'Accra » qui a garanti la conformité du processus d'élaboration de l'Agenda scientifique avec les principes de l'UA relatifs à l'appropriation et au leadership par les Africains et aux larges consultations.

La CUA et l'Agence de planification et de coordination du NEPAD invitent toutes les parties prenantes à accorder la priorité à l'opérationnalisation du présent Agenda scientifique. La Science au service de l'agriculture en Afrique est trop importante pour être externalisée à des investisseurs internationaux. Il est lancé un appel aux pays africains pour qu'ils augmentent les investissements intérieurs de la science au service de l'agriculture. En outre, chaque pays a besoin de disposer d'une capacité scientifique de base – au moins une capacité pour « emprunter intelligemment ». La solidarité africaine au service de la science est la stratégie la plus significative pour accomplir cette vision – en conjuguant les efforts visant à s'attaquer aux défis et à tirer parti des opportunités ; et en partageant les technologies, les informations, les compétences et les équipements.

En conclusion, les groupes de parties prenantes de tous les niveaux sont exhortés à adopter la présente vision et à en soutenir la réalisation. Fait plus important, les États membres doivent adopter et adapter l'agenda au niveau national et le mettre en œuvre sans délai ni hésitation.

S.E. Mme Rhoda Peace Tumusiime,
Commissaire, en charge de
l'économie rurale et de l'agriculture,
Commission de l'Union africaine

Dr Ibrahim Assane Mayaki,
Directeur exécutif, Agence
de planification et de
coordination du NEPAD

Dr Charity Kruger
Présidente, Conseil
d'administration du
FARA

Rationale pour l'Agenda scientifique



La justification du présent Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique (également connu sous le nom d'*Agenda scientifique* ou S3A), tient à l'impératif de disposer d'un cadre stratégique global pour guider les grands domaines de la science qui doivent être développés par les pays africains, leurs parties prenantes et partenaires. L'Agenda scientifique traite de la transformation nécessaire des institutions scientifiques et technologiques nationales, afin de réaliser la transformation sociale et économique souhaitée de l'Afrique. Au nombre des priorités, figurent le fait de susciter un secteur alimentaire et agricole plus productif et plus efficient qui garantit au minimum la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'Agenda scientifique est un cadre structurant des problématiques, des options scientifiques et des partenariats visant à donner corps à ce futur souhaité. Le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), créé en 2003, fournit le cadre plus large dans lequel l'Agenda scientifique est opérationnalisé. Le S3A est donc le cadre plus large de la mise en œuvre du Cadre pour la productivité agricole en Afrique (FAAP), lequel est un document de référence pour la mise en œuvre du principe du PDDAA sur la science et la technologie agricoles (autrement connu sous le nom de Pilier IV du PDDAA). Le S3A fournit également aux décideurs africains la justification pour des investissements accrus dans la science et la technologie.

De façon générale, l'Agenda scientifique fournit le cadre et les directives pour :

- identifier les grands domaines scientifiques qui doivent être développés en partenariat avec les principales parties prenantes ;
- faciliter la transformation nécessaire des institutions scientifiques et technologiques nationales ;
- contribuer à mettre l'accent sur la nécessité du renforcement des capacités des ressources humaines à tous les niveaux ;
- faciliter le financement accru à partir de sources diversifiées afin de soutenir la science ;
- faciliter l'alignement des actions et des ressources afin de garantir l'optimisation des ressources et l'impact souhaitable ;
- faciliter des partenariats efficaces entre les institutions africaines mandatées aux niveaux sous-régional/régional et entre ces acteurs et leurs partenaires extérieurs ;
- s'engager en faveur de la solidarité dans le domaine de la science par le partage d'informations, de technologies, d'installations et de personnel, afin de s'attaquer aux défis et aux opportunités communs.

L'un des traits caractéristiques de l'Agenda scientifique est la grande importance qu'il accorde à l'appropriation et au leadership africains. Le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) conduit l'élaboration du S3A à travers un processus consultatif impliquant la communauté plus large des sciences agronomiques et les groupes d'intérêt du PDDAA, aussi bien en Afrique que dans le monde, ainsi que les décideurs de haut niveau. L'Agenda scientifique fait référence à la science, à la technologie, à la vulgarisation, aux innovations, à la politique et à l'apprentissage social que l'Afrique doit appliquer afin d'atteindre ses buts changeants de développement agricole. L'Agenda identifie les questions stratégiques clés qui vont avoir un impact sur la science et l'agriculture et présente un ensemble d'actions/d'options de haut niveau pour accroître et approfondir les contributions de la science au développement de l'agriculture en Afrique aux niveaux local, national, régional et panafricain.

L'Agenda scientifique reconnaît qu'il existe plusieurs études qui ont essayé de décrire un agenda et, en effet, de donner les grandes lignes des priorités dans le domaine de la science et de la recherche en Afrique. En outre, le S3A a tiré des enseignements des visions continentales pertinentes passées, telles que le *Programme spécial pour la recherche agricole en Afrique (SPAAR)*, le *Plan d'action consolidé (PAC) pour la science et la technologie* du NEPAD, ainsi que le STISA et l'Agenda 2063 de l'UA.

L'Agenda n'entend pas être un plan directeur continental sur la façon dont la science peut être promue et appliquée en appui à la transformation agricole de manière linéaire et indifférenciée. Toutefois, l'Agenda devrait plutôt être perçu comme un cadre évolutif et dynamique qui donne de l'inspiration et fournit des choix disponibles pour les pays, les institutions régionales, continentales et mondiales et d'autres parties prenantes clés dans les secteurs privés et les secteurs à but non lucratif.

L'Agenda scientifique vise à établir un lien, avec une vigueur renouvelée, entre la science et les divers dimensions et acteurs qui sont essentiels à la réalisation de la transformation agricole rapide sur le continent. Au nombre de ces dimensions, figurent le fait de mettre des producteurs opérant à divers niveaux en rapport avec la recherche agricole, les nouveaux services de vulgarisation et les chaînes de valeur. Il est nécessaire de créer une meilleure relation entre les universités et la recherche agricole, ainsi que de diffuser la science d'une manière plus efficace auprès des décideurs ainsi qu'entre les professionnels. En outre, la science doit être mieux mise en rapport aux niveaux national, régional et continental avec les portails ouverts vers la science au plan mondial.

Défis et opportunités



Le principal défi agricole qui se pose à la science en Afrique tient à la faible productivité enregistrée dans tous les systèmes agricoles. Parmi les principaux défis figurent : un manque de politiques cohérentes et propices ; des incitations limitées ; l'accès limité aux marchés d'intrants et d'extrants ; la prédominance de l'agriculture pluviale ; les dépenses insuffisantes dans la recherche agricole pour le développement ; les sols fortement dégradés et appauvris ; les régimes fonciers problématiques ; les niveaux insuffisants de mécanisation ; le nombre important des nuisibles, des maladies et des mauvaises herbes et le changement climatique. L'agriculture africaine a toutefois un certain nombre de forces principales : la diversité des écosystèmes agricoles et leurs ressources naturelles subvenant à des moyens de subsistance mixtes et résilients ; les liens actifs entre les milieux ruraux-urbains et l'extension de la demande intérieure de produits agricoles dans les milieux urbains ; le haut rendement des petites exploitations agricoles, étant donné les intrants et la gestion appropriés ; la population nombreuse et jeune ; l'investissement accru dans l'éducation ; l'accélération de la croissance du PIB ; les cadres efficacement coordonnés sur les politiques de développement agricole ; la connectivité mobile et l'internet à croissance rapide ; la fourniture d'infrastructures en expansion.

La force de l'agriculture en Afrique repose également sur la multitude des initiatives agricoles à succès que le continent a connues dans un passé récent et parmi celles-ci, figurent les suivantes :

- l'intensification de la production de denrées de consommation courante : par exemple la banane, le maïs, le riz, le manioc ;
- la diversification des chaînes de valeur : par exemple la laiterie, l'horticulture, le bétail ;
- le développement des secteurs d'exportation en croissance : par exemple la viande de bœuf, le café, le coton, le thé ;
- la gestion de la fertilité des sols sous la conduite des communautés : par exemple le reverdissement du Sahel au Burkina Faso, au Niger ;
- le partenariat Afrique-monde pour surmonter les contraintes de production : par exemple l'éradication de la peste bovine ;
- la création de centres régionaux d'excellence : par exemple les centres de produits de base du CORAF, de l'ASARECA ;
- les systèmes de commercialisation basés sur les TIC : par exemple les initiatives de bourses de produits de base au Kenya et en Éthiopie.

L'Afrique dispose également d'une grande diversité agro-écologique et de grands systèmes agricoles. Sur les 14 grands systèmes agricoles, cinq abritent plus de 70 % des populations pauvres des zones rurales d'Afrique et la majorité des zones cultivées, ainsi que du bétail. Il s'agit des : a) cultures mixtes axées sur le maïs ; b) cultures agropastorales ; c) cultures pérennes sur les hauts plateaux ; d) des cultures de racines et de tubercules ; et e) cultures combinant les céréales et les racines. L'Agenda scientifique offre des options dans tous les grands systèmes agricoles.

Le contexte global de l'agriculture africaine change rapidement et continuera aussi bien de poser des défis que d'offrir des opportunités. Les conditions météorologiques de plus en plus imprévisibles, la structure changeante des maladies des cultures et du bétail, l'épuisement des hydrocarbures fossiles et l'augmentation de la demande de biocarburants en résultant vont rendre le défi encore plus grand. La terre, les sources d'eau et d'énergie s'épuisent rapidement. Ces développements au plan mondial ont abouti à une forte demande de terres, donnant lieu aux acquisitions controversées de vastes terres en cours sur le continent africain par des investisseurs étrangers en quête d'options alternatives d'investissement, ainsi que de production de biocarburant et d'aliments. Ces nouveaux défis et opportunités requièrent que l'Afrique se montre plus prévoyante et se dote d'une stratégie scientifique pour gérer ces changements prévus des systèmes agricoles et alimentaires au niveau mondial. L'urbanisation donne lieu à un changement des modèles de consommation : 1) consommation accrue de riz et de blé (pain) au détriment des racines et des tubercules ; 2) consommation accrue de fruits et légumes de grande valeur ; et 3) consommation de plus en plus grande de viande, de lait et de volaille. L'expansion des chaînes de restauration rapide à travers toute l'Afrique est une tendance vers une quantité accrue de denrées alimentaires transformées (et dans certains cas, peu saines), exigeant ainsi des mesures plus rigoureuses de salubrité des aliments.

À l'horizon 2030, l'Afrique devra être un important producteur d'aliments pour la population mondiale croissante. Ce défi est exacerbé par le fait que dans le monde entier, les populations recherchent des produits alimentaires plus sains, plus sûrs et plus nutritifs et la production de ceux-ci est, en général, plus coûteuse. En outre, la nécessité de protéger l'environnement implique également l'intensification de la production en utilisant moins de terre, d'eau, de produits chimiques, en produisant moins de déchets et moins de gaz à effet de serre. Les politiques publiques ont toutefois été lentes à apporter une réponse à ces tendances.

Heureusement, l'Afrique est dotée de ressources naturelles abondantes, parmi lesquelles l'on compte 60 % des terres arables du monde, dont certaines sont encore vierges. Si elles sont exploitées de manière efficace et efficiente, ces ressources pourraient réduire la menace de l'insécurité alimentaire. La productivité agricole accrue, conjuguée avec une agro-industrie viable qui ajoute de la valeur à la production des agriculteurs et offre un accès accru aux marchés, peut tirer la croissance économique au sens large sur tout le continent et améliorer nettement la sécurité alimentaire.

Le S3A reconnaît l'importance des cinq « i », à savoir : le renforcement des institutions, la disponibilité et le prix abordable des intrants améliorés ; l'expansion de l'infrastructure rurale ; les incitations aux producteurs ; et la fourniture suffisante et rapide d'informations pour soutenir les décisions de production et de commercialisation.

Résumé de l'Agenda scientifique



L'Agenda scientifique comporte six axes stratégiques, à savoir : a) une vision durable ; b) le PDDAA comme priorité à court terme ; c) des thèmes de recherche qui mettent les institutions et les politiques en rapport avec les producteurs, les consommateurs et les entrepreneurs ; d) le renforcement de la solidarité et des partenariats aux niveaux national, régional et international ; e) le financement durable de la science et de la technologie ; f) la création d'un environnement de politique favorable à la science ; et g) la création d'un fonds spécial pour l'Agenda scientifique. Ces axes sont analysés comme suit :

1. La nécessité d'une vision collective durable pour la science dans le domaine agricole élaborée par Afrique

La vision de l'Agenda scientifique est donc comme suit : **« À l'horizon 2030, l'Afrique assure sa sécurité alimentaire et nutritionnelle, devient un acteur scientifique mondial et le grenier du monde ».**

- a. Cette vision exige que la science soit mieux valorisée par les citoyens ordinaires de l'Afrique. La science ne peut plus constituer une activité mystérieuse qui n'est comprise et appréciée que par une poignée de personnes.
- b. Les scientifiques, décideurs et hommes politiques sans distinction doivent déployer une vision de la transformation agricole tirée par la science au profit de la société africaine dans son ensemble.

2. La priorité immédiate est la mise en œuvre du PDDAA

À court et à moyen terme, l'Agenda scientifique est aligné et mis en œuvre pour promouvoir les cibles du PDDAA dans le cadre de la stratégie de pérennisation de l'élan du PDDAA.

3. Les thèmes de recherche devraient mettre la science en rapport avec les besoins et opportunités dans l'agriculture africaine

- a. Dans de nombreux pays, la production agricole passe des systèmes de subsistance à des systèmes plus tirés par le marché. La productivité est le résultat de plusieurs facteurs, y compris des variétés de cultures à plus grand rendement, des races, des aliments et une santé améliorés du bétail ; les interactions de la génétique avec l'environnement ; une meilleure gestion des ressources naturelles, y compris l'eau pour l'agriculture pluviale et irriguée ; l'agriculture et l'élevage ; les intrants agricoles externes, tels que les semences, les engrais, les machines et équipements agricoles ; l'accès au crédit pour acheter les intrants ; la disponibilité de la main-

d'œuvre ; et l'accès aux marchés par le truchement des chaînes de valeur, en mettant les producteurs en rapport avec les marchés. L'importance relative de ces facteurs varie par pays, par communauté et par système agricole. Les thèmes prioritaires sont :

- b. **Productivité durable dans les principaux systèmes agricoles**
 - i. transformation des systèmes de production ;
 - ii. amélioration et protection des cultures ;
 - iii. races, santé et aliments du bétail ;
 - iv. pêcheries aquatiques et dans les eaux intérieures ;
 - v. agroforesterie et foresterie ;
 - vi. mécanisation de l'agriculture.
- c. **Systèmes et chaînes de valeur alimentaires**
 - i. sécurité alimentaire et nutritionnelle, transformation, salubrité et stockage des produits alimentaires ;
 - ii. manutention, transformation et stockage post-récolte.
- d. **Gestion de la biodiversité et des ressources naturelles agricoles**
 - i. conservation et amélioration de la biodiversité ;
 - ii. gestion des ressources foncières et hydriques et de l'irrigation.
- e. **Mégatendances et défis pour l'agriculture en Afrique**
 - i. changement climatique, variabilité, adaptation et atténuation des effets du changement climatique ;
 - ii. recherche stratégique et institutionnelle, y compris l'accès aux marchés et les échanges ;
 - iii. amélioration des moyens de subsistance des communautés rurales.
- f. **Thèmes transversaux** : Le S3A est également sous-tendu par trois thèmes transversaux, à savoir :
 - i. **L'intensification durable** : en tant que cadre structurant pour l'amélioration de la productivité, à toutes les échelles de production.
 - ii. **génétiq ue et génomique modernes** : pour favoriser une meilleure compréhension de la fonction des gènes, conduisant ainsi à un ciblage plus spécifique de l'amélioration génétique d'espèces culturales, animales, halieutiques et arbustives importantes au plan agricole ;
 - iii. **les capacités de prévision** : y compris la planification stratégique, la modélisation et l'analyse des « technologies critiques » comme moyen d'analyse systématique et d'une interprétation des données et perspectives pour mieux comprendre les tendances et les défis futurs.
- g. La transformation des systèmes de production est, en général, essentielle dans tous les systèmes agricoles dans le contexte africain. Ceci prend en compte les éléments suivants : l'amélioration des cultures et la protection des plantes, les contraintes qui se posent à la production agricole ; la sélection amélioratrice des plantes axée sur les consommateurs ; les cultures horticoles et arbustives ; et la protection des cultures. L'amélioration de la production et de la productivité du bétail est une priorité de plus en plus importante et l'agenda comprend : la production animale, des aliments et des races améliorés, une meilleure santé ; les systèmes de pêche aquatique et les pêches dans les eaux intérieures.
- h. Au titre des autres priorités inscrites dans l'agenda, figurent : les systèmes d'agroforesterie et de foresterie ; la mécanisation de l'agriculture ; les systèmes et chaînes de valeur alimentaires (y compris la sécurité alimentaire et nutritionnelle) ; la gestion poste-récolte ; la transformation, la salubrité et le stockage des aliments ; la transformation accrue ; l'amélioration du stockage des aliments ; et la salubrité des aliments ; la gestion de la biodiversité agricole et des ressources naturelles ; la conservation et l'amélioration de la biodiversité agricole ; les ressources foncières et hydriques ; l'irrigation et la gestion intégrée des ressources naturelles.
- i. Les mégatendances et les défis pour l'agriculture en Afrique sont notamment le changement climatique, la variabilité du climat, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, ainsi que l'urbanisation.

- j. L'intensification durable est présentée comme étant un « nouveau paradigme » pour l'agriculture mondiale que l'Afrique doit poursuivre comme canal pour obtenir des rendements plus élevés, une meilleure nutrition et des revenus nets plus accrus, tout en réduisant la dépendance accrue vis-à-vis des pesticides et des engrais ainsi qu'en réduisant les émissions de gaz nocifs à effet de serre.
- k. Les biosciences, les technologies de l'information et de la communication.
- l. Les technologies de l'information et de la communication.
- m. Les capacités de prévision doivent être stratégiques en termes d'orientation et doivent comporter des activités telles que l'analyse prospective visant à identifier et à analyser les tendances, les signaux faibles et à garantir l'alerte précoce, ainsi que la préparation de réponses stratégiques efficaces.

4. Renforcement des systèmes institutionnels de la science au service de l'agriculture en Afrique

- a. **Pérenniser une capacité scientifique de base au niveau national.** Chaque pays a besoin de disposer de sa propre stratégie définissant ses besoins en termes de recherche scientifique et agricole et d'une capacité pour être un emprunteur ayant une bonne connaissance des nouvelles technologies tirées du stock régional et mondial de connaissances. Les faiblesses auxquelles il faut s'attaquer par le renforcement des systèmes nationaux comprennent les liens faibles entre les services de recherche, éducatifs et consultatifs.
- b. **Niveau régional :** des systèmes nationaux efficaces constituent les fondements des partenariats régionaux, continentaux et mondiaux :
 - i. un exemple de renforcement de la coopération sous-régionale tient au soutien apporté, grâce à l'ASARECA, au CORAF et au CCARDESA, aux centres régionaux d'excellence relatifs aux denrées qui partagent leurs résultats avec les pays voisins (exemple le Kenya, dans le domaine de la production laitière à petite échelle, la Tanzanie dans le domaine du riz, le Ghana dans le domaine des racines et des tubercules et le Burkina Faso dans le domaine du coton).
 - ii. Les OSR ont représenté les SNRA dans le cadre du GCRAI et du Forum mondial.
 - iii. Les CER soutiennent la mise en œuvre du PDDAA au niveau national.
- c. **Partenariats mondiaux dans le domaine scientifique :** Le GCRAI est un partenaire clé des SNRA et des OSR. La réforme récente du GCRAI, y compris les programmes de recherche du GCRAI (PRG) ciblant la collaboration sur des thèmes spécifiques, est censée améliorer son alignement sur le PDDAA.

5. Financement durable de l'Agenda scientifique pour l'Afrique

- a. Le S3A va encourager les partenaires financiers et techniques, les organismes bilatéraux et multilatéraux ainsi que les partenaires africains à maintenir et étendre leur appui. Les plans d'investissement dans le PDDAA constituent le fondement de l'engagement en faveur du financement de la science et de la technologie.
- b. Mobiliser les recettes provenant des économies croissantes de l'Afrique est une priorité du S3A. Les activités spécifiques comprennent ce qui suit :
 - i. renforcer la capacité des associations de producteurs, des institutions financières et des organismes d'agro-industrie à travailler ensemble ;
 - ii. encourager les gouvernements à offrir des incitations fiscales et à opérer des choix de passation de marché préférentielle au profit des entreprises qui s'approvisionnent auprès des petits exploitants agricoles ;
 - iii. développer des modèles financiers inclusifs qui combinent les incitations, réduisent le risque de dette et promeuvent des modèles agro-industriels à plus long terme ;
 - iv. la responsabilité sociale d'entreprise et d'autres activités philanthropiques qui pourraient potentiellement conduire à la création par donation d'une fondation scientifique ou d'un organe similaire.

6. Créer un environnement de politique favorable pour les performances de la science

- a. Ceci va requérir une législation et des règlements favorables. Il s'agit de la réglementation et du contrôle de la biodiversité et des semences, de l'application des droits des phytogénéticiens et d'une approche des droits de propriété intellectuelle qui est spécifique aux pays.

- b. Les messages sur les politiques doivent être « crédibles, attrayants et légitimes ».
- c. Les Commissions parlementaires en charge de l'agriculture devraient être mobilisées comme alliées des intérêts agricoles et de l'investissement dans la science et la technologie.
- d. Les « partenaires engagés dans l'expansion des frontières » ou « intermédiaires » pourraient être utilisés pour interpréter la cause scientifique dans le langage des responsables des politiques.
- e. Les gouvernements pourraient créer un organe scientifique supérieur et autonome qui crée le consensus sur les questions scientifiques à intégrer dans le processus de politique.
- f. La communication est un processus continu, de sorte que les chercheurs demeurent en phase avec le paysage politique changeant.
- g. Un engagement fort en faveur des jeunes et des femmes, ainsi que de l'égalité des sexes.

7. Un fonds pour promouvoir la solidarité africaine dans le domaine de la science

- a. Un fonds spécial dénommé « Initiative de la science africaine au service de la transformation agricole » (ASATI) s'impose comme moyen principal pour veiller à ce qu'aucun pays ne soit laissé à la traîne et que chaque pays dispose d'un minimum de capacités pour satisfaire ses besoins. Les activités potentielles de l'ASATI comprennent : les prix du mérite scientifique ; l'accroissement de la mobilité des chercheurs ; et l'implication de la diaspora africaine.

Conclusion



L'élaboration de l'Agenda Scientifique a représenté une occasion historique et passionnante pour le FARA et la communauté africaine des sciences et technologies de lancer la rédaction du « récit africain. » La Déclaration de Malabo ratifie l'Agenda Scientifique dans le cadre de l'initiative « croissance et transformation accélérées de l'agriculture africaine » (3AGT) de l'Union Africaine. Cette ratification a des implications pour le FARA et ses partenaires sur deux fronts : une volonté d'utiliser le cadre de résultats du PDDAA comme instrument pour mesurer, évaluer et rendre compte des progrès accomplis quant aux engagements relatifs au S3A et la nécessité de participer efficacement à la conception d'une stratégie de mise en œuvre et d'une feuille de route en mettant l'accent sur le rôle que joue l'Agenda Scientifique dans la traduction de la vision 2015 et des objectifs du 3AGT en un plan opérationnel.

L'Agenda scientifique consolide les acquis réalisés au cours de la première décennie du PDDAA. Dans le cadre du pilier 4 par exemple, le PDDAA a offert la possibilité de mobiliser les acteurs de la recherche agricole pour le développement autour d'objectifs communs. Cette coalition d'acteurs qui a assuré la supervision de l'élaboration de l'Agenda Scientifique constitue une force formidable qui devrait appuyer la mise en œuvre de l'Agenda et permettre de conserver l'élan approprié.

Un certain nombre de plans stratégiques ont été élaborés et mis en œuvre pour mettre à profit l'élan en vue de l'opérationnalisation de l'Agenda Scientifique. Il s'agit entre autres d'élaborer la vision du S3A, de définir le programme de renforcement des capacités scientifiques à long terme pour l'Afrique, de développer des directives nationales en vue de l'intégration du S3A dans le cadre de la mise en œuvre du cadre des résultats du PDDAA, de prévoir et d'appuyer la participation directe des OSR et des CER en vue de l'acquisition des connaissances et la création de plateformes d'innovation pour la mise en œuvre du PDDAA. Le FARA et toutes ses institutions partenaires collaborent déjà étroitement avec la CUA, le NEPAD, les CER et le CGIAR en vue de concrétiser la stratégie d'opérationnalisation conformément à la Déclaration de Malabo et particulièrement par le biais de la mise en œuvre du Cadre de résultats de l'initiative « Maintenir l'élan du PDDAA. »

Le trait distinctif du processus de l'Agenda Scientifique est que l'appropriation et le leadership sont assurés par les Africains. Cette caractéristique devrait être omniprésente dans la mise en œuvre de l'Agenda. L'Afrique est en bonne voie de tracer l'avenir qu'elle désire et d'en assumer la concrétisation. L'Agenda Scientifique ayant été ratifié par les Chefs d'Etat et de gouvernement, je suis convaincu que l'engagement, l'appropriation et le leadership associés à cette ratification seront appuyés par les ressources nationales nécessaires.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le groupe de bailleurs de fonds (actuels et potentiels) du FARA. Je remercie tout particulièrement le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) et le Centre Australien pour la Recherche Agricole Internationale (ACIAR) pour leur soutien spécial et leur volonté de faire progresser l'élaboration de notre Agenda scientifique.

La route à parcourir pour assurer *l'avenir que souhaite l'Afrique* réserve des moments difficiles mais également excitants. Je prie tous les partenaires au sein de l'AR4D et de la communauté des sciences et l'association des sciences et technologies, les entreprises commerciales privées et les décideurs à œuvrer ensemble pour s'assurer que l'Agenda Scientifique se traduise par l'amélioration des moyens de subsistance en Afrique et fasse de l'Afrique un acteur mondial important dans le domaine des sciences.



YEMI AKINDAMIJO
Directeur exécutif du FARA

Liste des sigles et abréviations

AASW	Semaine africaine des sciences agricoles
ABI	Initiative Biosciences Afrique
ADN	Acide désoxyribonucléique
AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
ANAFE	Réseau africain pour l'éducation à l'agriculture, à l'agroforesterie et aux ressources naturelles
APCN	Agence de planification et de coordination du NEPAD
ARE	Dépense consacrée à la recherche agricole
AR4D	Recherche agricole pour le développement
ARI	Ratio d'intensité de la recherche agricole
ASAL	Terres semi-arides et arides
ASARECA	Association pour le développement de la recherche agricole en Afrique de l'Est et du Centre
ASATF	Fonds pour la science africaine au service de la transformation agricole
ASS	Afrique subsaharienne
ASATI	Initiative de la science africaine au service de la transformation agricole
ATFP	Productivité totale des facteurs dans le domaine agricole
AU	Union africaine
AWARD	Femmes africaines dans la recherche agricole pour le développement
BAD	Banque africaine de développement
BeCA	Centre des biosciences pour l'Afrique orientale et centrale
BMGF	Fondation Bill et Melinda Gates
CCARDESA	Centre de coordination de la recherche et du développement agricoles de l'Afrique australe
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CER	Communauté Économique Régionale
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CIMMYT	Centre International pour l'amélioration du maïs et du blé
COMESA	Marché Commun pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe
CORAF	Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles
CTA	Centre technique de coopération agricole et rurale
CUA	Commission de l'Union africaine
EMBRAPA	Société brésilienne de recherche agricole
FAAP	Cadre pour la productivité agricole en Afrique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FARA	Forum pour la recherche agricole en Afrique
FFA	Cadre d'action
FIDA	Fonds international de développement agricole
GC	Groupe de contrôle
GCARD	Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
GE	Groupe d'experts
GES	Gaz à effet de serre
GIN	Gestion intégrée des nuisibles
GM	Génétiquement modifié
HAACP	Analyse des risques et la maîtrise des points critiques
IAASTD	Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement
IAC	Conseil inter-académique
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IITA	Institut international d'agriculture tropicale
ILRI	Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI)
ISSM	Institut d'étude des valeurs mobilières
KARI	Institut kényan de recherche agricole
LGP	Durée de la saison de végétation
MAEP	Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
MAS	Sélection assistée par marqueur
MGI	Institut mondial McKinsey
NAFSIP	Plans nationaux d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire
NAIP	Plan national d'investissement dans l'agriculture
NARO	Organisation nationale de recherche agricole
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NERICA	Nouveau riz pour l'Afrique
OG	Groupe de contrôle
OIE	Office International des épizooties,
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisations de la société civile
OSR	Organisations sous-régionales
PABI	Police d'assurance bétail indexé
PAC	Plan d'action consolidé
PAFO	Organisation panafricaine des agriculteurs
PANAAC	Consortium panafricain de l'agrobusiness
PANGOC	Consortium des organisations non-gouvernementales d'Afrique Subsaharienne sur la recherche agricole

PCR	Réaction en chaîne de la polymérase
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique
PIBA	Produit intérieur brut agricole
PIB	Produit intérieur brut
PPR	Peste des Petites Ruminants
PRG	Programme de recherche du GCRAI
PTF	Productivité totale des facteurs
RDC	République démocratique du Congo
R&D	Recherche-développement
RUFORUM	Forum régional des universités pour le renforcement des agriculteurs
SADC	Communauté de Développement de l'Afrique Australe
S3A	Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique
SIG	Système d'information géographique
STI	Science, technologie et innovation
SNRA	Systèmes nationaux de recherche agricole
SPAAR	Programme spécial pour la recherche agricole en Afrique
STISA	Stratégie en matière de science, de technologie et d'innovation pour l'Afrique
S&T	Science et technologie
TAEI	Institutions d'éducation agricole tertiaires
Team Africa	Mécanisme pour l'amélioration de l'enseignement agricole tertiaire en Afrique
TIC	Technologie de l'information et de la communication
3ADI	Initiative pour le développement de l'agri-négoce et des agro-industries en Afrique
UA	Union africaine
UA-BIRA	Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine
UA-PANVAC	Centre panafricain des vaccinations vétérinaires de l'Union africaine
UPOV	Union internationale pour la protection des nouvelles variétés de plantes

À propos du FARA

Le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA) est l'organisation faitière chargée d'assurer la coordination et la promotion de la recherche agricole pour le développement (AR4D) en Afrique. Il sert de point d'entrée aux initiatives de recherche agricole pour le développement conçues pour avoir une portée continentale ou sous-continentale et couvrant plus d'une sous-région.

Le FARA est l'organe technique de la Commission de l'Union Africaine (CUA) pour les questions liées aux sciences, technologies et innovations agricoles. Le FARA a fourni un forum continental permettant aux parties prenantes de l'AR4D de forger la vision et le programme pour le sous-secteur et de se mobiliser en vue de répondre aux cadres de développement à l'échelle continentale notamment le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA).

La vision du FARA est de réduire la pauvreté en Afrique grâce à une croissance agricole durable à large assise et surtout l'amélioration des moyens d'existence des petits exploitants.

Le FARA a pour mission d'améliorer tous les secteurs de la productivité, de la compétitivité et des marchés agricoles par le renforcement des capacités pour l'innovation agricole à l'échelle continentale.

La proposition de valeur du FARA est de renforcer la capacité de l'Afrique en matière d'innovation et de transformation par l'élaboration d'une vision de son orientation stratégique, l'intégration de ses capacités de changement et la création d'un environnement politique propice à la mise en œuvre.

L'orientation stratégique du FARA découle et s'aligne sur l'Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique (S3A), qui est lui-même conçu pour appuyer la concrétisation de la vision du PDDAA. Le programme du FARA s'articule autour de trois **priorités stratégiques**, à savoir :

- **Élaborer une vision pour la transformation agricole de l'Afrique** en ayant recours à la prospective, à l'analyse stratégique et aux partenariats pour permettre à l'Afrique de déterminer la future trajectoire de l'agriculture, avec des approches proactives en ce qui concerne l'exploitation des possibilités qu'offrent l'agro-industrie, le commerce et les marchés, en tirant parti des sciences et des technologies émergentes, en atténuant les risques et en exploitant les forces combinées des acteurs publics et privés.
- **Intégrer les capacités de changement** en rendant les différents acteurs conscients de leurs capacités et de leurs contributions réciproques, en établissant des liens entre les institutions et en faisant correspondre l'offre à la demande de capacité afin de créer des systèmes d'innovation agricole en exploitant les avantages relatifs qu'ils tirent de la collaboration à une fin d'avantage mutuel tout en renforçant leurs propres capacités humaines et institutionnelles.
- **Créer un environnement propice à la mise en œuvre**, initialement grâce au plaidoyer fondé sur des données probantes, la communication et une large sensibilisation des parties prenantes ainsi qu'un engagement de leur part et élaborer des politiques favorables et ensuite s'assurer qu'elles obtiennent l'appui requis des parties prenantes pour la mise en œuvre durable des programmes d'innovation agricole en Afrique.

Il est essentiel à cet égard d'atteindre trois Résultats clés, qui répondent aux priorités stratégiques exprimés par les clients du FARA. Il s'agit de :

Résultat clé 1 : Les parties prenantes déterminent la manière dont le secteur devrait être transformé et mènent des actions collectives nécessaires d'une manière qui prend en compte les sexospécificités

Résultat clé 2 : Des capacités continentales renforcées et intégrées répondant aux exigences des parties prenantes dans le cadre du système d'innovation agricole et, ce, d'une manière qui prend en compte les sexospécificités

Résultat clé 3 : Un environnement propice à l'augmentation de l'investissement dans l'AR4D et à la mise en œuvre des systèmes d'innovation agricole d'une manière qui prend en compte les sexospécificités

Les partenaires au développement du FARA sont la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI)/ le Ministère des Affaires Étrangères, Commerce et Développement (MAECD), l'Agence Danoise pour le Développement International (DANIDA), le Département du Royaume Uni pour le Développement International (DFID), la Commission Européenne (CE), le Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (CGIAR), les gouvernements des Pays-Bas, de la République Fédérale du Nigeria, l'Agence Norvégienne de Coopération pour le Développement (NORAD), l'Agence Australienne pour le Développement International (AusAid) et la Banque Mondiale.



Forum pour la recherche agricole en Afrique

12 Anmeda Street, Roman Ridge

PMB CT 173, Accra, Ghana

Téléphone: +233 302 772823 / 302 779421

Fax: +233 302 773676

Email: info@faraafrica.org

www.faraafrica.org